



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

médicaments

Question écrite n° 101292

Texte de la question

M. Patrice Verchère attire l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les risques sanitaires pour les enfants *in utero* liés à la poursuite de certains traitements médicamenteux par les femmes enceintes. En effet, alors que l'on soupçonne déjà l'antiépileptique dépakine de provoquer des malformations chez les nouveau-nés, une étude publiée dans le Journal de l'association médicale américaine (JAMA) le 12 octobre 2016 révèle que les enfants nés de mères ayant pris des antidépresseurs de type ISRS (inhibiteur sélectif de la recapture de la sérotonine) ont 37 % de risques supplémentaires de développer des problèmes moteurs, de langage et de malformations cardiaques, comparés aux enfants nés de mères qui n'étaient pas sous traitement. En France, on estime que 10 % des femmes souffrent d'une dépression anténatale pour laquelle elles se voient généralement prescrire des antidépresseurs. Il lui demande si le Gouvernement envisage de conduire une étude similaire en France afin de mesurer les risques encourus par les nouveau-nés et ainsi prendre les dispositions nécessaires.

Données clés

Auteur : [M. Patrice Verchère](#)

Circonscription : Rhône (8^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 101292

Rubrique : Pharmacie et médicaments

Ministère interrogé : Affaires sociales et santé

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [13 décembre 2016](#), page 10183

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)